

# SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 SEPTEMBRE 2024

# LISTE DE PRÉSENCE

Adjoint Richard BALTZINGER **ALGOLSHEIM** Maire Claude GEBHARD **ARTZENHEIM** Fabrice FOECHTERLÉ Adjoint **BALTZENHEIM** Roland DURR Adjoint **BIESHEIM** Aurélie FORNY Maire **DESSENHEIM** Adjoint Jacques-Thierry MARANTIER **DURRENENTZEN** Adjointe Isabelle FOLLIGUET **GEISWASSER** Dominique SCHMITT Maire **HEITEREN** Adjoint Didier WEISHEIMER **KUNHEIM** Conseiller Denis FERRARI **NEUF-BRISACH** Joël HILDWEIN Conseiller **OBERSAASHEIM** Adjoint Pierre VOGEL **URSCHENHEIM** Maire Mirko PASQUALINI **VOGELGRUN** Adjoint Claude GANTZER **VOLGELSHEIM** Maire Arlette BRADAT **WECKOLSHEIM** Maire Josiane BIGEL WIDENSOLEN Adjoint Chris BIRAUD WOLFGANTZEN







# SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 SEPTEMBRE 2024

### **PROCÈS VERBAL**

Mercredi 11 septembre 2024 à 19h00 au siège du Syndicat à Neuf-Brisach, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de M. Dominique SCHMITT, Président du SIAEP de la Plaine du Rhin.

#### Présents:

Tous les délégués présents sur la liste sauf :

#### Excusés:

Mme Aurélie FORNY, Mme Josiane BIGEL et M. Roland DURR non remplacés, M. Richard BALTZINGER a donné pouvoir à M. Valéry BAUMANN, M. Jacques-Thierry MARANTIER a donné pouvoir à M. Claude GEBHARD, Mme Isabelle FOLLIGUET a donné pouvoir à M. Vincent BEISERT, M. Didier WEISHEIMER a donné pouvoir à Mme Josiane BIGEL, M. Pierre VOGEL a donné pouvoir à M. Arsène DIETSCH, M. Mirko PASQUALINI a donné pouvoir à M. Chris BIRAUD, Mme Arlette BRADAT a donné pouvoir à M. Luc THOMASSEY.

#### Assistaient également :

- M. Éric SICHLER, Directeur du SIAEP de la Plaine du Rhin,
- Mme Céline MARY, Secrétaire comptable du SIAEP de la Plaine du Rhin.

Monsieur Dominique SCHMITT, Président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité Syndical. Le quorum étant atteint, le Président constate que le Comité Syndical peut délibérer valablement.

#### I. APPROBATION DU P.V. DE LA DERNIÈRE REUNION

# 1) PV de la réunion du 02/07/2024

Le Président passe rapidement en revue les différents points de l'ordre du jour abordés lors de cette réunion et demande s'il y a des questions.

## Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président et à l'unanimité :

**APPROUVE** 

le PV de la dernière réunion du Comité Syndical du 02/07/2024

# II. AEP

### 1) Points sur les chantiers en cours

Le Président rend compte au Comité Syndical de l'avancement des travaux prévus au Budget d'Investissement et qui ont été réalisés depuis la dernière réunion :

- Finalisation de la régulation de pression au forage d'ALGOLSHEIM pour un montant de 60 990€
  HT;
- Réalisation d'un nouveau piquage sur conduite au château d'eau de BIESHEIM pour les différents équipements pour un montant de 1 002€ HT;
- Remplacement de la pompe à URSCHENHEIM pour un montant de 9 900€ HT
- Remplacement du variateur à URSCHENHEIM pour un montant de 2 750€ HT
- Finalisation du marché de renouvellement des conduites d'eau Place de la Porte de Colmar et Rue des Capucins à NEUF-BRISACH pour un montant total de 259 792.80€ HT.







Concernant les travaux sur NEUF-BRISACH, tout s'est bien passé dans l'ensemble.

Les travaux ont été finis dans les temps : la rue des Capucins en premier avant la rentrée scolaire et la porte de Colmar quelques jours plus tard.

Le Comité Syndical PREND ACTE de l'avancement des travaux.

#### 2) Divers

Il n'y a pas de point divers pour le chapitre AEP.

#### III. ADMINISTRATION, FINANCES ET PERSONNEL

#### 1) Chèques déjeuners

Le Président évoque les chèques déjeuners pour le personnel du Syndicat.

Aujourd'hui, le coût d'un plat du jour à emporter varie dans le secteur de Neuf-Brisach entre 10 et 12 €. Le contexte économique actuel avec une forte inflation fait encore évoluer ces prix à la hausse.

#### Le Comité Syndical,

VU le dispositif de chèques déjeuners existant pour le personnel du SIAEP ;

VU les coûts actuels des repas et plats à emporter ;

VU le contexte économique de forte inflation ;

CONSIDERANT que la valeur des chèques déjeuners actuelle fixée à 8,50 € n'est plus en adéquation avec les tarifs des plats du jour ;

## Sur proposition du Président et à l'unanimité :

**DÉCIDE** d'augmenter la valeur du chèque déjeuner de 1€50, soit 10,00 € par chèque à compter du 1er janvier 2025 ;

**PRÉCISE** que la participation du SIAEP est fixée à 60% de la valeur des chèques : soit 6,00 € à la charge du SIAEP et 4,00 € (40%) à la charge de l'agent par chèque ;

**PRÉCISE** que pour un agent occupant son poste à temps complet un carnet de 18 chèques par mois sera attribué avec la paie et que pour un agent à temps non complet cette quantité de chèque sera proratisée en fonction du pourcentage d'occupation du poste.

**PRÉCISE** qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les chèques déjeuners « papier » n'existeront plus. La carte de paiement les remplacera. Elle est rechargée chaque mois du montant correspondant au carnet de chèque précédemment utilisé. La plupart des agents l'utilisent déjà depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### Cartes cadeaux de Noël pour le personnel

Le Président propose au Comité Syndical de liquider les dépenses concernant les cartes bons d'achat cadeaux de fin d'année pour le personnel. Le montant est actuellement de 140 € par agent et de 90 € pour les enfants des agents jusqu'à 14 ans inclus.

Le Président propose d'élever l'âge des enfants pouvant en bénéficier à 16 ans inclus.

#### Le Comité Syndical,

VU la proposition du Président de fixer les montants respectivement à 140 € pour un agent et à 90 € par enfant jusqu'à 16 ans inclus ;

VU les crédits nécessaires prévus au Budget ;

## Sur proposition du Président et à l'unanimité :

**DÉCIDE** de liquider les dépenses concernant les chèques-cadeaux de Noël pour le personnel ;

**PRÉCISE** les montants des cartes cadeaux respectivement à 140 € par agent et à 90 € par enfant d'un agent jusqu'à 16 ans inclus.

Le Président remercie le Comité Syndical pour ce geste en faveur du personnel.

## 3) Divers

Le Président rappelle au Comité, que ces derniers mois deux communes ont eu la visite des gens du voyage, Dessenheim et Weckolsheim.

Ceux-ci se branchent sur les poteaux d'incendie et il n'y a donc pas de comptage ni de facturation des volumes d'eau consommés.







Cela représente un volume d'eau perdu.

Les communes reçoivent une compensation financière globale de la part des gens du voyage, mais il a été décidé que le Syndicat ne facturerait rien à la commune pour la consommation de l'eau.

Des volumes comptabilisés en volumes non facturés et non en perte seront calculés comme suit :

Pour le cas de Weckolsheim, il y avait 85 caravanes. Selon les estimations de la Préfecture il y a une moyenne de 3 personnes par caravane. Avec une consommation de 120 L par personne par jour et le nettoyage des caravanes cela représente environ 500 m3 pour 15 jours de présence.

En ce qui concerne l'arrosage des tombes dans les cimetières, pour l'instant les volumes ne sont pas comptabilisés et rentre donc dans les pertes.

Le Président a calculé que cela représente approximativement 1 700 m3 à l'année qui seront également pris en compte dans le volume non facturé pour le prochain calcul de rendement.

Monsieur HILDWEIN demande si un volume a également été calculé pour la fête de la bière qui a eu lieu sur l'ile du Rhin au mois de juin, et pour laquelle les organisateurs se sont également branchés sur un poteau d'incendie.

Le Président répond qu'un volume va être calculé et mis également sur les volumes non facturés.

Pour les prochains événements sur l'île du Rhin un compteur va être installé afin de pouvoir comptabiliser et facturer les volumes consommés.

Le Président informe le Comité qu'il y a eu une grosse fuite, de 110 m3/heure chez Essity le jour du remplissage du château d'eau de Biesheim.

Personne ne nous a prévenu et le technicien du Syndicat ainsi que notre prestataire Detect'O ont mis du temps à trouver d'où venait la fuite et à couper l'eau jusqu'à sa réparation.

Nous allons remettre à jour la liste des numéros d'urgences pour les usines en cas de besoin (coupure, fuite...).

Monsieur GEBHARD informe le Comité, qu'une réunion devait avoir lieu le 19 septembre prochain concernant la compétence eau potable, à l'initiative de Monsieur HUG Président de la Communauté de Communes. Celle-ci a été reportée car plusieurs personnes ne pouvaient pas être présentes. La nouvelle date proposée est le 7 octobre prochain en attente de confirmation.

Monsieur GEBHARD fera un nouveau point sur ce sujet à la prochaine réunion.

Monsieur BAUMANN signale que des campings cars et des cyclistes se servent régulièrement dans le cimetière.

Monsieur SICHLER évoque aussi la problématique des camions de nettoyage qui pourraient se servir sur les poteaux d'incendie et interroge le Comité pour savoir s'il y a déjà eu des cas dans le secteur. Monsieur GANTZER a déjà vu des camions de nettoyage des rues se servir aux poteaux d'incendie.

S'il y a des endroits récurrents il faut nous les signaler et nous avertirons les forces de l'ordre. Dans d'autres Syndicats des eaux il existe des amendes pour ces prises d'eau illégales. Il suffit juste de fixer le principe et le montant par délibération et prendre les « voleurs » sur le fait.

Monsieur THOMASSEY informe le Président que les travaux d'eaux du cimetière n'ont pas encorè commencé car une demande de modification du devis a été faite. Il informe aussi qu'il y a un affaissement de la route au niveau d'une bouche à clé rue de Rouffach.

Enfin, il remercie le Directeur et les techniciens du SIAEP pour leur aide et conseils lors de la venue des gens du voyage.

Monsieur DIETSCH informe le Comité Syndical que des travaux de voirie sont prévus en 2025 rue des Lilas à URSCHENHEIM.

Le Président répond que chaque commune recevra prochainement un mail du Responsable Technique pour déclarer les travaux prévus en 2025 comme chaque année, afin que nous puissions les budgétiser et en parler lors de la prochaine réunion.







La dernière réunion de l'année aura lieu le mardi 3 décembre 2024. Elle sera suivie d'un repas. Un mail sera transmis pour s'inscrire à ce repas en même temps que l'ordre du jour de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance close. Délibéré en séance, les jours et an susdits. Fin de la séance à 19 H 35.

Neuf-Brisach, le 1

inique SCHMITT







# SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 SEPTEMBRE 2024

# APPROBATION DU P.V. DE LA RÉUNION

| Prénom - NOM                 | Approbation | Procuration | Prénom - NOM     | Approbation | Procuration |
|------------------------------|-------------|-------------|------------------|-------------|-------------|
| Richard<br>BALTZINGER        |             |             | Denis FERRARI    |             |             |
| Claude GEBHARD               |             |             | Joël HILDWEIN    |             |             |
| Fabrice<br>FOECHTERLÉ        |             |             | Pierre VOGEL     |             |             |
| Roland DURR                  |             |             | Mirko PASQUALINI |             |             |
| Aurélie FORNY                |             |             | Claude GANTZER   |             |             |
| Jacques-Thierry<br>MARANTIER |             |             | Arlette BRADAT   |             |             |
| Isabelle FOLLIGUET           |             |             | Josiane BIGEL    |             |             |
| Dominique<br>SCHMITT         |             |             | Chris BIRAUD     |             |             |
| Didier WEISHEIMER            |             |             |                  |             |             |

